

Le parler métissé de jeunes d'Alger

Dalila KARASSANE

Université d'Alger 2

ملخص

في الجزائر اليوم، نجد أن الاستعمال الممزوج أو المتعاقب للعربية والفرنسية متواترا جدًا. لن نتناول، في هذا المقال، تناولاً سلبياً بتتبع الانحرافات والنقائص بالنسبة لقياس اللغات المعنية بل بالعكس، نتناولها بصفتها مجموعة أصيلة وهزلية نحاول تحليل جريانها في الاستعمال.

La langue française est présente en Algérie non seulement comme héritage de la domination coloniale, mais aussi comme ouverture au monde de la modernité, de la technique et des sciences. Elle est diffusée à travers tout le territoire national et pratiquée par des locuteurs lettrés et analphabètes¹. Imprégnée des cultures locales, elle donne naissance à des néologismes issus d'un généreux métissage.

Dans cet article, à partir de l'analyse de productions linguistiques orales réalisées par des étudiants dans des situations de communications informelles, nous mettrons en évidence l'influence de deux langues en contact : l'arabe dialectal algérien et le français. A travers cette analyse nous tenterons de rendre compte de l'usage quelque peu dévié de cette langue telle qu'elle est utilisée par les Algériens, par rapport au français standard en vigueur dans l'espace hexagonal. Nous essayerons également de faire ressortir l'imagination et le potentiel de créativité de ces étudiants. Notre travail s'appuie sur une enquête sociolinguistique réalisée en 2010 à l'Université d'Alger 2.

Des pratiques langagières hétérogènes

Le code mixing et l'alternance codique français/arabe dialectal sont des phénomènes particulièrement caractéristiques du parler des étudiants. Ils se produisent entre des locuteurs en relation de familiarité caractérisés par le même bilinguisme. L'usage, parfois très subtil, qu'ils font des deux codes en présence, relève souvent d'une stratégie de communication délibérée.

Le code mixing

Le code mixing ou mélange de codes est « *une stratégie de communication dans laquelle un locuteur mêle des éléments ou des règles de deux langues et de ce fait brise les règles de la langue utilisée* ». (HAMERS et BLANC, 1989 : 455). Les exemples qui suivent illustrent ce mode de communication et mettent en évidence des emprunts de l'arabe dialectal au français remodelés selon les règles phonologiques, morphosyntaxiques de la langue emprunteuse.

– *Détermination de substantifs français à l'aide d'affixes de l'arabe*

Aâtini bonniya. « Donne-moi mon bonnet ».

Boniya /bonija/ est formé par adjonction du suffixe de l'arabe /ja/ « mon » à « bon » issu de bonnet.

Sobt morsowetes « J'ai trouvé des morceaux ». /morsowet/ est formé par adjonction du suffixe du pluriel de l'arabe /et/ « des » à /morso/ « morceau ».

– *Détermination de substantifs français à l'aide de l'article « el » de l'arabe*

El moustache djez. « Le camion anti-émeute est passé ».

El youm ouahd esserkla ! /eljum wahdeserkla/ « Aujourd'hui quelle circulation ! ».

Dans *esserkla* l'article *el* agglutiné à *serkla* (déformation morpho phonologique de « circulation) apparaît sous une forme abrégée : « e ».

– *Déclinaison de lexèmes du français à l'aide de morphèmes de personne et de conjugaison propres à l'arabe :*

Nrivizi les cours d'anglais. /nrivizi/ « Je révise »

Bipipili ki talhaq. /bipili ki talhaq / « Bipe moi lorsque tu arrives »

Tzaguet /tzaǧet/ « Ça se gâte ».

Nestetkrem /nestekrem / « Je prends un café crème ».

- *Nrevizi* est formé de la racine « révis » issue du verbe réviser et des affixes : *n, i* marques de la première personne du singulier, sur le modèle de la conjugaison de l'arabe, à l'inaccompli. Le pronom personnel *ana* (« moi ») est abrégé en *n*.

- *Bipipili* est construit au moyen de « bip » issu du verbe « biper » sur lequel sont affixés :

- la marque de la première personne du singulier *i* sur le modèle de la conjugaison de l'inaccompli ;

- le pronom affixe *li* (moi).

- *Nestetkrem* représentée par une seule séquence à l'écrit en français est une forme hybride de l'arabe et du français, construite sur le modèle de la phrase de l'arabe *Nestqahwa* « Je prends un café ». Dans *Nestetkrem*, *krem*, (élément de l'unité lexicale composée « café crème. ») a un statut verbal et non nominal. Ce statut lui est conféré par la façon dont il est associé dans l'énoncé à d'autres monèmes de l'arabe selon les compatibilités propres au verbe de cette langue.

- *Tzaguet* est construit au moyen de la racine «gât» issue du verbe «gâter», du préfixe et du suffixe *t*, marques de la troisième personne du singulier de l'arabe.

L'alternance codique

L'alternance codique consiste en « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux* » (GUEMPERS, 1989 : 57). L'alternance de codes peut se produire entre deux actes de parole ou à l'intérieur d'un seul acte. Elle peut être réduite à un seul item. En voici des exemples que nous avons enregistrés au magnétophone. Comme nous pouvons le constater les énoncés produits sont à dominante de français affecté de particularités lexico-sémantiques.

- *Aâtatna des notes catastrophiques !* « Elle nous a donné des notes catastrophiques ! » *Vraiment c'est du saquage...elle veut nous faire échouer aux examens ! Wahd le dégoûtage...* « Quel dégoût ... »

- *Ou ki djib* (« et lorsque tu auras ») *le diplôme tu crois que tu vas trouver du boulot ?*

- *Nroh men hadh el bled.* « Je quitte ce pays ».

- *Pour éviter la chômacratie ?* (*chômacratie* « état de société dominé par un taux élevé de chômage »).

- *kraht !* (J'en ai assez !).

- *Je sais que tu es un zodmeur* (quelqu'un qui fonce tête baissée sans trop réfléchir aux conséquences) *mais j'ai l'impression*

que tu déprimes...rak eddepress hbibi (tu déprimes mon ami »)
...ça ira mieux et tu changeras d'avis.

- *Macheikitech.* (Je ne crois pas).

La néologie

La néologie très active dans le parler des jeunes, consiste à créer des unités lexicales « à partir de règles maintenant bien connues : composition, dérivation, emprunt, calque, siglaison, etc. » (POURGEOISE, 1996 : 282)

La néologie formelle

- Dérivation et composition

Les dérivés affixaux sont formés avec la base ou le radical d'une lexie et un élément non autonome (suffixe et/ou préfixe). Les composés sont formés avec deux (ou plus) unités linguistiques autonomes. Ces procédures néologiques suivent les mécanismes du français standard et peuvent correspondre à la concaténation d'unités de la même langue ou à la création de formes hybrides qui associent des éléments appartenant à l'arabe et au français. Certains néologismes font parfois l'effet d'une incorrection, mais leur utilisation s'opère souvent sur la base d'un choix délibéré ; il y a en quelque manière dans leur emploi un élément de jeu, une liberté prise vis-à-vis de l'usage. Parmi les unités lexicales relevées, certaines existent en français hexagonal mais dans le contexte algérien ils ont un sens particulier. Exemples :

Dérivation

-Dérivation suffixale

Saquage n.m.« action de saquer les étudiants, de leur donner de mauvaises notes ».

Profitage n.m. « action de profiter de ».

Blédard n.m. « campagnard ».

Pistonage n.m. « action de favoriser quelqu'un ».

Hidjabiser v. « imposer le port du hidjab ».

Aplaventrisme n.m. issu de à plat ventre et signifiant : « le fait d'adopter une attitude servile devant les supérieurs ».

Abordage n.m. « action d'aborder une jeune fille pour la courtiser ».

–*Dérivation parasynthétique*

La dérivation parasynthétique se définit par l'adjonction simultanée d'un préfixe et d'un suffixe à un radical ou à une base.² :

ex-fissiste « ancien partisan ou sympathisant du FIS (Front Islamique du Salut) ».

Antiberbériste « opposant aux militants de la cause berbère ».

Antiintégriste « opposant aux intégristes musulmans ».

–*Dérivation impropre ou conversion*

La dérivation impropre se réalise par changement de catégorie grammaticale sans changement de forme. Exemples :

Substantivation d'adjectifs

- **Vert** n.m. « Joueur de l'équipe nationale algérienne de football ».

- **Zrague** n.m. « littéralement bleu », « inexpérimenté ».

- **Barbu** n.m. « musulman intégriste ».

- **Branché** n.m. « les branchés sont à Alger, les personnes qui captent par l'intermédiaire des antennes paraboliques les programmes des chaînes de télévision étrangères ».

Composition

- **Post-graduant** n.m. et adj. « étudiant inscrit en troisième cycle universitaire »

- **Baboour Australia** n.m. « littéralement bateau d'Australie », « bateau mythique symbole du désir des jeunes chômeurs de quitter leur pays dans l'espoir de trouver du travail à l'étranger ».

- **Téléphone arabe** n.m. « rumeur publique »

- **Aicha radjel** n.f. « femme de caractère »

- **Café-goudron** n.m. « café noir très fort »

- **Beau-gossa** n.f. « belle, fille, femme »

Abréviation

-Troncation

fac « faculté », *resto* « restaurant », *labo* « laboratoire »
syndic « syndicat », *manif* « manifestation », *prof* « professeur »,
dico « dictionnaire », *petit-déj* « petit-déjeuner », *ciné* « cinéma »,
amphi « amphithéâtre »,

-, Siglaison :

B.U. « Bibliothèque Universitaire », *C.C.F.* (Centre Culturel Français),
A.G. « Assemblée Générale », *C.D.* (de l'anglais « compact disque »),
K.O. (de l'anglais « knock-out »), *U.S.M.A.* (Union Sportive Musulmane d'Alger).

Acronymie

De la siglaison dérive l'acronymie, c'est-à-dire que du sigle groupant les initiales des composants du mot ou de l'expression trop longs, un nom peut être dérivé. Exemples :

- *USMiste* n.m. « supporteur du club de football USM.A (Union Sportive Musulmane d'Alger) ».

- *USTHBiste* n.m. « membre de l'USTHB, Université des Sciences et Technologies Houari Boumédiène ».

Mot-valise

Le mot valise est formé par l'amalgame de la partie initiale d'un mot et de la partie finale d'un autre mot :

- *Impohale* adv « impossible » est formé à partir de impossible et de l'arabe *mouhal /muhal/* « impossible » en arabe.

- *Fechlesse* n.m. « faiblesse », « fatigue », « découragement » est issu de l'arabe *fechla* « affaiblissement » et du français « faiblesse ».

- *Boussboussade* n.f. « embrassade » est formé de l'agglutination de la base nominale de l'arabe *boussa* « bise » et de la partie finale de « embrassade ».

- *Fawdhamentale* n.m. « anarchie propre à l'école fondamentale », issu de l'arabe *fawdha* « anarchie » et de *mentale* troncation d'Ecole fondamentale.

La néologie par emprunt

L'emprunt aux langues étrangères, et particulièrement au français est une part importante de la néologie. L'emprunt est un terme générique désignant un phénomène collectif d'intégration d'éléments d'une langue dans l'autre. L'emprunt lexical n'est pas à confondre avec le xénisme, insertion accidentelle d'un vocable étranger dans une langue donnée ; l'emprunt proprement dit est une naturalisation à effet durable. J.DUBOIS le définit de la manière suivante : « *Il y a emprunt quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas : l'unité ou trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts* » (1994 : 188). Comme le fait remarquer Guilbert : « *La néologie de l'emprunt consiste donc non dans la création du signe mais dans son adoption* » (1975 : 92). Les vocables adoptés sont conservés dans leur forme originelle ou plus ou moins adaptés à la phonétique et à la morphosyntaxe de la langue emprunteuse. Ils peuvent également changer de sens. Exemples :

- Emprunt de l'arabe à l'anglais

Football, jogging, planning, email, garebage rephonétisé en arabe dialectal *grebège* /grebɛʒ/, signifiant dans cette langue « tout ce dont on n'a plus besoin ».

- Emprunts de l'arabe à l'espagnol

Coca, n. f. « *chausson à la tomate* », val, cat, même sens, *garantita* « flan fait avec des pois chiches grillés, esp. *calentica*, même sens, (AMOROUAYACH, 1998 : 93) ;

- Emprunts de l'arabe à l'italien

Lamboute n.m. « entonnoir » issu de *umbuto*, *charmoula* « saumure » emprunt à l'italien *salamura* par l'intermédiaire du turc, (id. : 94) ;

- Emprunt de l'arabe au ouolof par l'intermédiaire du français

Bougnoul n.m. (« noir » en ouolof) en français (« désignation raciste du Noir et par extension de l'Arabe »), en français d'Alger ce terme signifie « personne grossière qui manque d'éducation » ;

– *Emprunt de l'arabe au français*

L'arabe dialectal est profondément influencé par le français par l'emprunt massif d'unités lexicales plus ou moins arabisées : *cartab* « cartable », *plaça* « une place », *elprof*, « le prof », *ettablou* « le tableau » *ezzalamite* « les allumettes », *elgarro* « les cigarettes », *ejjournal* « le journal », *el bwata* « la boîte », *errandivouet* « les rendez-vous », *gargoulette* ou *galgola* « récipient où l'eau se conserve fraîche ».

« *Les potières fabriquent des cruches... Les Français les appellent gargoulettes, les habitants de Tamanrasset en ont fait galgola, qui reste pour eux la carafe à rafraîchir l'eau comme la golla (de l'arabe classique /qola/ "cruche", "jarre")* », (AMOROUAYACH, 1998 : 203).

L'intensité d'emprunts français correspond parfois à un manque de terme dans la langue arabe, mais découle aussi de la situation de bilinguisme ; la langue française demeure bien ancrée dans les habitudes langagières de la majorité des Algériens.

– *Calque*

Le calque est un emprunt qui traduit littéralement une expression étrangère, il « *comporte nécessairement plusieurs parties susceptibles d'autonomie syntaxique* »

(CHERIGHEN, 1989 : 56). Exemples :

- *Remplir l'œil* loc.verb. « de l'arabe *iâamar el îine* « plaire, satisfaire »

« *Il veut me demander en mariage mais pour mes parents il ne remplit pas l'œil... maiâamarch el îine* » (Propos d'une étudiante).

- *Entrer en islam* « se convertir à l'islam »

On a vu hier à la télévision le chanteur Kat Stevens, il s'appelle maintenant Yussuf Islam, il est entré en islam. (Propos d'un étudiant).

- *Sortir des études* « achever ses études »

Il n'a même pas le B.EF (Brevet d'enseignement fondamental), il est sorti tôt des études (id.).

- *Prier sur quelqu'un* « pour quelqu'un »

- *Emprunt sémantique*

L'emprunt sémantique se distingue du calque par le seul fait que le premier peut être une unité simple (CHERIGHEN, 1989 : 56), exemple : *Zrague n.m.* (pour « jeune recrue, débutant, novice » issu du français « bleu » même sens), tandis que le second est nécessairement un composé. Bleu ; emprunt sémantique, est un « *terme formé par l'argot militaire. S'agissait-il, à l'origine de nouveaux soldats caractérisés par le port d'un uniforme bleu ?* » (CHERIGHEN, 2002 : 241).

La néologie sémantique

A côté de la néologie de type formel et de la néologie par emprunt notre corpus a mis en évidence une néologie sémantique qui consiste en la création d'une acception nouvelle pour une unité lexicale déjà existante. Cette néologie sémantique prend sa source dans les figures du discours, en particulier dans les métonymies, les euphémismes et les métaphores. Un bon nombre de néologismes lexicaux relevés dans notre corpus existent en français hexagonal mais possèdent un usage en français d'Algérie, particulier.

- *Métonymie*

La métonymie est l'emploi d'un nom pour un autre : une réalité est désignée par un terme qui ne la désigne pas d'ordinaire mais qui lui est lié. Ce peut être le contenu pour le contenant, l'attribut vestimentaire pour la désignation de la personne à la quelle cette chose est liée, le tout pour la partie, la partie pour le tout, la cause pour l'effet, etc. Exemples :

- *Tadjine* n.m. « ragoût à base de viandes » a un autre sens en arabe dialectal :

« récipient de cuisine traditionnelle, poêlon ou marmite en fonte ou en cuivre ».

- *Repenti* n.m. signifie en français d'Algérie ; « ancien terroriste ayant déposé les armes en répondant à la loi amnistiante promulguée par le Président Bouteflika ».

- *Hidjabia* n.f. « personne qui porte le hidjeb ; c'est-à-dire un vêtement féminin originaire du Moyen-Orient qui couvre au maximum le corps ».

- *Civilisée* n.f. « personne qui s'habille à l'occidentale

Maâqlthache parce que canet civilisée mais depuis la semaine dernière walet hidjabiya (Propos d'un étudiant).

- *Branché* n.m. « les branchés sont à Alger, les personnes qui captent par l'intermédiaire des antennes paraboliques les programmes des chaînes de télévision étrangères ».

- *Euphémisme*

L'euphémisme atténue certaines idées ou certains faits qui pourraient choquer :

- *Contre-vérité* « mensonge ».

- *Les moins calés* « les plus bêtes ».

- *Petit capital* « virginité féminine ».

Elle était folle du mec et prête à tout, même à se donner, mais elle n'a pas perdu son petit capital. (Propos d'une étudiante).

- *Cachet* « comprimé utilisé comme drogue »

- *Métaphore*

La métaphore consiste en une identification fondée sur une analogie :

- *Avoir le ballon* loc. verb. « être enceinte »

- *Gazouz* adj. « personne très agréable », sens courant en Algérie « limonade »

- *Poupia* n.f. « très mignonne », sens courant « poupée »

Les locuteurs soumis à notre enquête font preuve de fantaisie, d'humour, d'imagination. Ils empruntent, transforment, inventent des mots. Nous avons tenté d'évaluer les motivations du code-mixing et de l'alternance codique arabe/ français qui caractérisent leur parler. Nos observations nous ont permis de distinguer deux cas de figures : d'une part, une stratégie de communication qui permet à ses utilisateurs de compenser leurs lacunes dans une langue

en recourant à l'autre, d'autre part un mode de communication qui ne saurait être considéré comme une déficience mais qui au contraire atteste chez les sujets parlants, d'une maîtrise presque égale des deux systèmes linguistiques en présence. Lorsqu'ils sont entre pairs, entre membres d'un groupe, ces locuteurs ne s'embarrassent pas de scrupules de forme, évitent même les expressions qui appartiennent au registre soutenu et se contentent d'approximations. Le parler métissé, établit entre eux une connivence et apparaît comme une sorte de fantaisie qui n'est pas sans implications ludiques : l'alternance de l'arabe et du français dans un même discours peut être très drôle et la créativité des unités lexicales hybrides, des néologismes sémantiques très plaisante. En dehors des interactions formelles, de type scolaire par exemple, l'alternance codique ne doit donc pas être traitée sous l'angle du défaut, *« on doit au contraire y voir pour les locuteurs qu'elle concerne, un critère de bilinguisme réel, en excluant, évidemment, les cas de mélange par semi-linguisme, où aucune des deux langues n'est dominée »*. (C HAGEGE 1996 : 238-239). Le français parlé par les étudiants se rapproche en général des normes de correction de la langue standard. Mais leur discours n'est pas pour autant toujours transparent pour des Français de souche, car ils ont souvent recours à un lexique qui existe en français hexagonal mais qui a un usage local particulier.

La langue française telle qu'elle est pratiquée par les jeunes d'Alger soumis à notre, enquête, affectée de particularités lexicosémantiques liées aux habitudes linguistiques des locuteurs des pays où le français coexiste avec d'autres langues, tend de plus en plus à être considérée comme un ensemble original dont il peut être plus bénéfique d'étudier le fonctionnement que de repérer les insuffisances ou les déviations par rapport aux normes du français standard. C'est ce qu'affirme Louis-Jean CALVET dans son article *Bonboloni, giblettes et Kaki* : *« Après une longue période de mépris pour ces formes adaptées localement qu'on appelait globalement le « petit nègre », les linguistes se sont penchés il y a un quart de siècle sur le lexique du « français d'Afrique » pour ensuite se rendre compte qu'il fallait dorénavant le regarder de plus près, réduire le champs de vision et parler de français d'Algérie, du Congo, du Mali... »* (2004 : 32).

NOTES

1. « L'alternance codique conversationnelle existe aussi chez des monolingues « arabe algérien » catégorisés comme analphabètes ne maîtrisant ni le français ni l'arabe standard. [...] Cette alternance codique qui est spécifique aux monolingues, surtout aux analphabètes, semble se confondre avec l'emprunt « français » intégré à l'arabe. Les termes « français » se réfèrent souvent à une réalité ou à un objet que le locuteur analphabète ne peut pas désigner par un terme en arabe dialectal tels que téléphone, abonnement, ascenseur, parabole, antenne, voter, bâtiment, saboter, etc. » (QUEFFÉLEC et al., 2002 : 115-116).
2. La base d'un mot dérivé est le mot dont il dérive.

Bibliographie

1. AMOROUAYACH, E 1998, *Etude d'un vocabulaire culinaire de l'arabe dialectal algérien dans des textes de langues française*, Thèse de magister, Université d'Alger, 264 p.
2. CALVET L.J., 2004, « Bonboloni, giblettes et Kaki » in *Le Français dans le monde*, n°333, 2004, Paris, p.22.
3. CHERIGUEN F., 1989, « Typologie des procédés de formation du lexique », *Cahiers de lexicologie*, n°55 Paris, Didier/ Erudition p.53-59.
4. CHERIGUEN, F., 2002, *Les mots des uns, les mots des autres, le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, Casbah éditions, 303 p,
5. DUBOIS, J. et. al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
6. GUEMPERS, J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle*, Paris, L'harmattan.
7. GUILBERT, L., 1975, *La créativité lexicale*, coll. « Langue et langage », Paris, Larousse, 285p.
8. HAGEGE, C., 1996, « Le visage du bilinguisme » in *L'Enfant aux deux langues*, Odile Jacob, Paris, pp.238-242.

9. HAMERS J. F., et BLANC M., 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.
10. POURGEOISE, M., 1996, *Dictionnaire de la didactique de la langue française*, Masson et Armand Colin, Paris, 444p.
11. QUEFFELEC, A. et al., 2002, *Le Français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles, Duculot, 590p.